

Comité régional de l'Europe Soixante-cinquième session Vilnius (Lituanie), 14-17 septembre 2015 EUR/RC65/(1)

15 septembre 2015 150751

ORIGINAL : ANGLAIS

Décision

Promouvoir les mesures intersectorielles en faveur de la santé et du bien-être dans la Région européenne de l'OMS : la santé est un choix politique

Le Comité régional,

1. ACCUEILLE AVEC SATISFACTION et soutient Promouvoir les mesures intersectorielles en faveur de la santé et du bien-être dans la Région européenne de l'OMS: la santé est un choix politique (document EUR/RC65/16), qui est au cœur de Santé 2020, le cadre politique européen de l'OMS, et souligne la nécessité d'encourager la mise au point de mécanismes durables permettant une collaboration entre secteurs, en vue d'assurer la santé, l'équité et le bien-être de l'ensemble de la population par une action sur la cohérence des politiques et des mécanismes de responsabilisation, ainsi qu'une synergie et une coordination;

2. DEMANDE à la directrice régionale :

- a) de prendre l'initiative en vue de la tenue de réunions dans la Région européenne pour la promotion du travail intersectoriel afin de soutenir la mise en œuvre de Santé 2020, le cadre politique européen de l'OMS, et ce en étroite collaboration avec le Comité permanent du Comité régional de l'Europe, sous la direction du Comité régional et en consultation avec les États membres ;
- de faire rapport à la soixante-sixième session du Comité régional de 2016 sur les conclusions de l'évaluation à mi-parcours des progrès accomplis eu égard à l'adoption et à la mise en œuvre de Santé 2020, le cadre politique européen de l'OMS (résolution EUR/RC62/R4).

= = =